REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE honneur -fraternité - justice
MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES
CENTRE NATIONAL D'HYGIENE

PROGRAMME DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX POUR NOUAKCHOTT, TRARZA ET ASSABA EN 2004.

SERVICE D'HYGIENE PUBLIQUE

Présentation

I. Introduction

II. Objectifs

III. Taches

IV. Méthodes

V. Stratégies

VI. Activités

VII. Planification

VIII. Ressources

IX. Evaluation

1. Introduction :

Les déchets biomédicaux constituent le problème n°1 en génie sanitaire pour le danger qu'ils présentent en santé publique. Leur gestion correcte constitue dans les grandes villes la préoccupation principale des autorités sanitaires et administratives. A Nouakchott, la production des déchets biomédicaux est évaluée à :

- Déchets solides : 8 820 kg par jour
- Déchets liquides : 951 litres par jour
- Déchets anatomiques : 23 kg par jour

Selon l'enquête sanitaire effectuée par le S H P du C. N. H du 11 au 30/02/03 dans les 20 structures sanitaires ces déchets sont évacués dans la nature sans aucun traitement. Ainsi personnes et animaux sont exposés à des risques sanitaires. Le tableau suivant nous permet de mesurer les dimensions de ces risques par le langage des chiffres.

Type déchets / Ets.	Déchets solides Enlevés non traités	Déchets liquides Evacués non traités	Déchets anatomiques Evacués non traités
01	1.320 kg	100 L	4 kg
02	660 kg	500 L	
03	240 kg	66 L	
04		80 L	
05	600 kg	30 L	
06	360 kg	10 L	1,5 kg
07	360 kg	10 L	1,5 kg
08		10 L	
09		10 L	1,5 kg
10		15 L	
11	180 kg	10 L	
12	420 kg	10 L	1,5 kg
13	120 kg	10 L	
14	360 kg	10 L	
15	240 kg	10 L	1 kg
16	420 kg	10 L	
17	480 kg	10 L	1 kg
18	720 kg	30 L	
19	300 kg	10 L	1 kg
20	120 kg	10 L	1 kg
Volume partiel	5 580 kg/j	951 L	14 kg /j
Volume total	8 820 kg/j	951 L	23 kg/j
Proportion	63 %	100 %	60 ,8 %

Cette mauvaise gestion de déchets biomédicaux résulte d'un ensemble de facteurs dont :

- Défaut de sensibilisation des responsables
- Défaut d'un personnel d'entretien qualifié.
- Absence d'incinérateur

Face à cette situation le Centre National d'Hygiène entend monter un programme de gestion des déchets biomédicaux qui doit couvrire Nouakchott et 2 autres régions pilotes.

2. Objectifs

2.1 Objectif général

- Identifier des normes environnementales par rapport à la gestion des déchets biomédicaux.

2.2 Objectifs spécifiques.

- Sensibiliser les responsables des structures sanitaires sur la nécessité de la gestion correcte des déchets biomédicaux.
- Mobiliser des ressources humaines qualifiées en gestion des déchets biomédicaux.
- Monter un système de gestion efficace des déchets biomédicaux à Nouakchott, Trarza et Assaba.

3. Taches

3.1 – Organiser un séminaire de sensibilisation pour les Médecins Chefs et surveillants généraux des structures sanitaires de Nouakchott, Trarza et Assaba.

3.2 – Former le personnel de soutien sur le conditionnement, la collecte et le traitement final des déchets biomédicaux.

3.3 – Construire un incinérateur traditionnel dans chacune des structures sanitaires suivantes :

a) Nouakchott

- Centre Neuropsychiatrie
- Dispensaire Arafat
- Dispensaire DAR NAIM
- Dispensaire du Ksar
- Dispensaire terre des hommes

b) Trarza

- Hôpital de Rosso
- Dispensaire Keurmecéne

- Dispensaire Mederdra
- Dispensaire E R K I Z
- Dispensaire Boutilimitt
- Dispensaire Wad Naga

c) Assaba

- Hôpital Kiffa
- Hôpital Kankossa
- Dispensaire Guerou
- Dispensaire Boumdeid
- Dispensaire Barkewel

4. Méthodes

- Elaboration d'un programme pour le séminaire de sensibilisation des médecins chefs, surveillants généraux des structures sanitaires de Nkctt, Trarza et Assaba.
- Elaboration des modules de formation des garçons de salle de Nkctt et les 2 régions pilotes.
- Identification d'un type d'incinérateur à vulgariser.
- Identification des ressources.

5. Stratégies

- Séminaire de sensibilisation à Nouakchott pour Médecin Chef et surveillants généraux

  Elaboration des thèmes suivants :

- classification des déchets biomédicaux
- risques sanitaires liés aux déchets biomédicaux.

- Atelier de formation des garçons de salle.

  Modules de formation :

  A la fin de la formation les garçons de salle doivent être capables d'effectuer correctement :

- le conditionnement des déchets biomédicaux (sacs à poubelle)
- la collecte des déchets biomédicaux (fûts, seaux)
- le traitement final des déchets biomédicaux (incinérateur, tranchée, fosse septique)

- Construction des incinérateurs

- recrutement d'un soudeur

- recrutement d'un maçon
- construction d'une chambre en briques de 4 m^2 avec portière
- fabrication d'un grillage de 4 m^2
- fabrication d'un toit en feuille de tôle de 4 m^2 avec portière
- fabrication d'une cheminée en feuille de tôle de 2 m^2 ou plus suivant la hauteur des habitations dans le rayon de 50 m.

- Construction de tranchées pour traitement final des déchets anatomiques.

- Creuser une tranchée de 20 m de long, 1m de large et 40 cm de profondeur.
- Enfouir les déchets anatomiques chaque jour dans 20 cm sur la longueur de la tranchée.
- Réutiliser la tranchée 6 mois après la date du dernier enfouissement conformément au principe de la biodégradation des matières organiques.

- Déchets liquides classés dangereux.

- Construire une fosse septique pour isoler exclusivement les eaux usées qui proviennent de la radiologie et du laboratoire en attendant leur traitement final.

- Organisation des missions sur le terrain.

6. Activités

- Contacts
- Mobilisation des ressources
- Etat de lieu
- Organisation du séminaire de sensibilisation (2 jours)
- Organisation des ateliers de formation (2 jours)
- Construction des incinérateurs
- Supervision de la gestion des déchets.
- Rapport de fin du programme

7. Planification

Mois / Activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
6.1												
6.2												
6.3												
6.4												
6.5												
6.6												
6.7												
6.8												

8. Ressources.

- Ressources humaines
- Un coordinateur (chef de division H.P)
- Cinq inspecteurs d'hygiène
- Un chauffeur
- Une secrétaire.
- Ressources matérielles
- Rames de papiers
- Boites de stylos
- Boites de crayons
- Gommes
- Taille crayons
- Bloc notes
- Chemises
- Véhicule
- Ressources financières
- Frais élaboration document.
- Perdiem 21 Médecins Chefs (2 jours)
- Perdiem 21 Surveillants généraux (2 jours)
- Perdiem 60 garçons de salle pendant (2 jours)
- Perdiem 5 inspecteurs d'hygiène pendant (26jours)
- Construction 16 incinérateurs
- Construction de tranchées

- Construction de fosses sptiques.
- Carburant

- Budgétisation.

Désignation	Nbre.	Prix Unitaire	Prix Total
Perdiem coordinateur	1	5000/j/30 j	150.000 UM
Perdiem inspecteur	5	3000/j/26 j	390.000
Perdiem Chauffeur	1	2000/j/20 j	40.000
Perdiem Medecin Chef	20	3000/j/2 j	120.000
Perdiem Surveillant général	20	2000/j/2 j	80.000
Perdiem Garçon de salle	60	2000/j/2 j	240.000
Secrétariat	1	Forfait	100.000
Construction incinérateur	16	200.000	3.200.000
Construction tranchée	16	10.000	160.000
Construction fosse septique	16	60.000	960.000
Elaboration document	P	Forfait	200.000
Carburant	1	Forfait	120.000
T O T A L			5.760.000 UM

- Origine des ressources.
- MSAS
- C.N.H
- Organismes

Evaluation.

- Rapport de fin de programme.